



## Don de jours

octobre 2021

### **DON DE JOURS POUR ENFANT, CONJOINT OU ASCENDANT MALADE, UN DISPOSITIF RATP EXCEPTIONNEL EN FRANCE !**

Peut-être vous souvenez-vous de cette affaire qui avait défrayé la chronique : des collègues avaient donné des jours de congés pour qu'un papa puisse accompagner son fils malade jusqu'à l'issue mortelle de sa maladie ?

Cette affaire a débouché sur une Loi, appelée Loi Mathys, du prénom du petit garçon qui a fini par mourir malheureusement. Elle autorise le don de jours entre salariés pour ce genre de motif.

Sollicitée par des agents il y a quelques années, l'**UNSA RATP** a revendiqué la négociation d'un tel dispositif à la RATP et la Direction a fini par accepter. **Nous avons signé un Accord qui est sans doute le plus qualitatif de France**, ratifié par toutes les OS de l'entreprise.

Grâce à notre Accord, un agent RATP peut être « relevé » de son service une année complète pour rester au chevet de son enfant malade. Nous avons par ailleurs élargi cet accompagnement aux conjoints et aux ascendants, ce que la Loi ne prévoit pas !

**A tous ceux qui pensent que les syndicats ne servent à rien, ce genre d'Accords prouve le contraire ! Oui, un syndicat, c'est utile !**

Comme chaque année, l'Entreprise présente l'utilisation qui est faite de ce dispositif. Nous avons pu constater que 28 agents RATP bénéficient en ce moment même d'un accompagnement en raison de la maladie d'un enfant ou d'un proche, dont six nouveaux au titre de 2021.

Il est important de savoir :

▷ **que ce dispositif est mal connu dans les unités.** Si vous êtes concernés et avez des difficultés pour bénéficier de notre Accord Mathys, adressez-vous à un délégué **UNSA**, il vous accompagnera ! *(Un agent de M2E va être rétabli dans ses droits, il avait pris deux mois sans solde, son unité ne connaissait pas le dispositif...)*

▷ **que chaque agent peut donner des jours** (CA, TS, TC, CET, RTT, CCF) directement à un collègue qu'il connaît (campagnes locales) ou qui seront versés sur le Fond Solidaire d'Entreprise (FSE). Ces jours seront utiles ! Plutôt que l'écêtement de vos CA par exemple, donnez au FSE (formulaire disponible sur urban) !

**Plus que jamais la solidarité entre collègues est nécessaire !**

**L'UNSA RATP** tient à remercier l'équipe à GIS qui gère cet Accord avec humanité, efficacité et empathie.